

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le VENDREDI 28 JUIN, à 16 h 55, le Conseil Municipal s'est assemblé en cinquième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire -séance clôturée à 18 h 40-.

ÉTAIENT PRÉSENTS LORS DE L'APPEL NOMINAL

Michel TAMAYA / Alain ARMAND / Mickaël NATIVEL / Joëlle GUIARD / Paul HOARAU / Françoise MOLLARD / Yasmina HATIA / Ibrahim PATEL / Sudel FUMA / Jacques SIOU / Dominique RIVIÈRE / Gilbert GÉRARD / Yasmine MOUNIER / Murielle GAULT / Martine SUEUR / Nicole CHAUVET / Jean-Paul CLAIN / Monique ROYÉ / Marc SECRET / Emmanuel HOARAU / Firmin LACPATIA / Russel HOAREAU / André BOURGIN / Ismaël SAFLA / Abdoola PANSBHAYA / Catherine GIANSANTE / Édith NALEM / Gilbert DUBOIS / Alain ZANÉGUY / Marius RAMASSAMY / Dominique DAMBREVILLE / Jean IVOULA / Jean-Claude FIDJI / Jean-François HOAREAU / Christian PROMI / Érick ÉGOLFF / Martine MORISSE / Thérèse BAILLIF / Alex JUNOT / René Paul VICTORIA / Albert LEBON / Pierre DUPUY / Christian ALBANY / Jean-Jacques MOREL / Pascal RENAUDIÈRE DE VAUX

SONT ARRIVÉS EN COURS DE SÉANCE -PENDANT EXAMEN DU RAPPORT N° 96/5-01-

Patrick VISTICOT (à 17 h 05) / Daniel CADET (à 17 h 16) / Brice PAUVRÈZE (à 17 h 28)

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

René LAÏ-HONG-TING par Daniel CADET / André PADEAU par Jean-Claude FIDJI / Marie Monique ORPHÉ par Jean IVOULA / Jean CHATEL par René Paul VICTORIA

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'Article 50 de la Loi du 5 avril 1884 sur l'Organisation Municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article 52 de la même Loi, procédé à l'élection du Secrétaire de Séance pris dans le sein du Conseil Municipal. Murielle GAULT a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ONT QUITTÉ LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS -AVANT VOTE DU RAPPORT N° 96/5-01- (à 17 h 50)

Objet	Elus
Compte Administratif 1995 Budget Principal	Thérèse BAILLIF / Alex JUNOT / René Paul VICTORIA Albert LEBON / Pierre DUPUY / Christian ALBANY Jean-Jacques MOREL / Pascal RENAUDIÈRE DE VAUX

N.B. Le Maire s'est retiré de la Salle des Délibérations et n'a pas pris part au vote des Rapports relatifs au Compte Administratif 1995 (96/5-01 - Budget Principal/ 96/5-04 - Budget Annexe de l'Eau/ 96/5-08 - Budget Annexe de l'Assainissement/ 96/5-11 - Régie Abattoir/ 96/5-14 - Régie Marchés et Droits de Place).

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis le 05 JUL. 1996 et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 48 sur 55.

LE MAIRE
Michel TAMAYA

